Loiron-Ruillé

Bulletin d'informations communales

Mai 2025

n°19

Vie municipale Actualités des Assos Dossier Les écoles Enfance Jeunesse A votre rencontre Un peu d'histoire Infos plus



Dossier

MÉDIATHÈQUE JULES VERNE

www.loiron-ruille.fr

LE SOMMAIRE EN 1 Clin d'œil

p.2 Edito
p.3 Vie municipale
p.9 Enfance Jeunesse
DOSSIER p.12 PRÉSENTATION DE LA MÉDIATHÈQUE JULES VERNE DE LOIRON-RUILLÉ
p.14 Actu des assos
p.15 A votre rencontre
p.16 Infos plus
p.20 Retour en images





Edito

LE MOT DU MAIRE

En ce printemps 2025, la commune de LOIRON-RUILLE est loin d'être endormie car les chantiers, en cours ou à venir, ne manquent pas.

Certains approchent peu à peu de leur terme, c'est le cas de l'école Jean Moulin avec les travaux d'amélioration énergétique ; ce chantier devrait, théoriquement, être terminé pour la rentrée de septembre. C'est aussi cet été que notre Centre de secours sera mis en service avec l'engagement de plus de 20 pompiers volontaires.

Deux manifestations sont aussi prévues prochainement : l'inauguration du bassin de rétention, ouvrage qui, à terme, grâce à la renaturation du site, a pour vocation de limiter les risques en cas de fortes précipitations, et celle de l'Espace Roland Bindel, près de la mairie, avec la mise en place d'une structure pour honorer sa mémoire.

C'est aussi au cours du printemps que devrait être réalisée, par les services du département, la voie douce reliant le rond-point situé près du magasin U à La Chapelle-du-Chêne ; ce dispositif va sécuriser la circulation des piétons et cyclistes, notamment ceux qui fréquentent la zone d'activités.

Un de nos dossiers majeurs, qui nous occupent déjà depuis de nombreux mois, commence enfin à se concrétiser sur le terrain : il s'agit du site de la Guertière.

Déjà, le terrain synthétique se prépare à être livré et mis en service. Encore faut-il rappeler qu'il s'agit là d'une réalisation de Laval Agglomération, avec une participation financière de la commune ; c'est donc bien Laval Agglomération qui gérera la planification des utilisations entre les divers clubs concernés. Par ailleurs, les travaux de la phase 1, permettant un réaménagement du site sont commencés et vont se poursuivre jusqu'au début 2026.

Outre ces divers chantiers, Loiron-Ruillé, va connaître un autre aménagement important et symbolique : en effet, la Loiron-Ruillé, a vendu les deux maisons faisant l'angle entre la place du Général de Gaulle et la rue du Docteur Ramé aux exploitants du Bar de l'Etang ; après une phase de travaux, ce sera donc le nouvel emplacement du Bar de l'Etang.

Enfin, après les lotissements du Clos Vitalis et des Tilleuls, nous travaillons au lancement d'un nouveau lotissement, nommé provisoirement des « Fougères », rue de la Grenouillère.

Souvent, une fin de mandat municipal coïncide avec un ralentissement des travaux communaux, il n'en est rien pour notre commune, qui continue ainsi, par la volonté de ses élus, à se projeter sur l'avenir.

Avant de conclure, je veux ici rappeler à chacun le devoir de vigilance face aux multiples cambriolages et tentatives : au moindre signe suspect, il est important d'en informer directement les services de gendarmerie.

Je vous souhaite néanmoins une belle période estivale permettant à chacun de se ressourcer et de se détendre.

Bernard BOURGEAIS

Loiron-Ruillé

Bulletin de Loiron-Ruillé, édité par la commune de Loiron-Ruillé ; 13 rue du Docteur Ramé - 53320 Loiron-Ruillé - Tél. 02 43 02 10 24 ; **Directeur de publication :** Bernard BOURGEAIS, le Maire ; **Comité de rédaction :** Commission communication (Bernard BOURGEAIS, Gérard JALLU, Jean-Luc CHAPLET, Florence MARTINAT, Chrystèle FOUCHER, Laëtitia PICHON ; **Photos :** Commission communication, Monique Legendre, les associations ; **Dépôt légal :** Mai 2025 ; **Courriel :** contact@loiron-ruille.fr ; **Site :** www.loiron-ruille.fr ; **Tirage :** 1200 exemplaires. Imprimé sur papier 100% recyclable ; **Maquette :** Marc POUTEAU ; **Impression :** Reprographie TALLOT - Certifiée IMPRIM'VERT

Vie municipale

LES CONSEILS MUNICIPAUX

Nous relatons ci-dessous les principaux sujets qui ont été débattus lors des Conseils municipaux qui se sont tenus depuis la parution du dernier bulletin, soit les réunions des 3 septembre, 8 octobre, 5 novembre, 3 décembre 2024 et 28 janvier, 4 mars et 8 avril 2025 (1).

MÉMORIAL ROLAND BINDEL
(séance du 3 septembre)

Décédé en 2021, Roland BINDEL a été maire de Loiron pendant près de 28 ans (1986-2014).

Selon sa volonté, la commune de Loiron-Ruillé devient légataire d'une partie de son héritage à son décès. Par délibération du 9 novembre 2021, le Conseil municipal a accepté ce legs.

Au total, la commune a touché plus de 350.000 €.

Lors du vote du budget 2024, le Conseil municipal a décidé d'inscrire 20.000 € en investissement afin de réaliser un mémorial en hommage au Docteur Roland BINDEL

Après une rencontre avec l'artiste craonnais Douglas Wong Aguirre, il a été décidé de lui commander une sculpture. La commune finance l'achat de cette sculpture ainsi que les travaux nécessaires à son installation devant la mairie.

Le Conseil municipal valide ce projet.

TRANSFERT DES REGISTRES ET DOCUMENTS ADMINISTRATIFS de la mairie annexe
(séance du 3 septembre)

Par arrêté préfectoral en date du 18 novembre 2015, la commune de Loiron-Ruillé est créée à partir du 1er janvier 2016.

Le Conseil municipal a décidé le maintien des communes déléguées étant précisé que, dans ce cas, il est nécessaire, pour chaque commune déléguée, d'instituer un maire délégué et la création d'une annexe à la mairie. Les actes de l'état civil et autres actes administratifs relatifs aux évènements survenus dans la commune déléguée y sont enregistrés. L'organisation des services et la fréquentation de la mairie déléguée de Ruillé ne justifiant plus d'y tenir une permanence, il est décidé de conserver et traiter les registres de la commune déléguée de Ruillé le Gravelais à la mairie de la commune nouvelle de Loiron-Ruillé.

Pour ce faire, il faut supprimer l'annexe de la mairie de la commune nouvelle sans remettre en question l'existence de la commune déléguée pour laquelle les registres perdurent.

Ainsi, la mairie annexe de Ruillé est supprimée à partir du 1er janvier 2025 tout en conservant les communes déléguées, chacune avec ses propres registres tout en centralisant le traitement des actes et la conservation des registres à la mairie de la commune nouvelle.

VALIDATION DU DOCUMENT UNIQUE d'évaluation des risques professionnels *(séance du 8 octobre)*

M le Maire rappelle au Conseil municipal que la mise en place du document unique d'évaluation des risques professionnels est une obligation pour les collectivités territoriales et leurs établissements publics.

Ce travail a été réalisé en étroite collaboration avec les services du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Mayenne.

L'ensemble des services et matériels a été étudié afin de répertorier tous les risques potentiels. C'est un véritable état des lieux en matière d'hygiène et de sécurité du travail.

Ce document doit être mis à jour une fois par an pour tenir compte des changements et évolutions.

Le Conseil municipal valide le document unique d'évaluation des risques professionnels et le plan d'actions associé. Ce document sera consultable dans le bureau des ressources humaines.

LONGUEUR DES VOIES CLASSÉES dans le domaine public communal
(séance du 5 novembre)

Considérant la nécessité de mettre à jour le tableau de recensement de la voirie communale, la commune a contracté avec la société Géoptis pour effectuer ce travail en collaboration avec les élus.

La longueur actuelle de la voirie, avant travail de mise à jour, est de 35.871 mètres linéaires. Après recensement, présentation et liste jointe au procès-verbal, le Conseil municipal approuve à l'unanimité la nouvelle longueur de voirie communale d'un total de 77.262,56 mètres linéaires.

IMPLANTATION DE 2 DISTRIBUTEURS DE PAIN
(séance du 5 novembre)

Benoit Cuchet et Magalie Bonnet, gérants de la SARL Cuchet, boulangers-pâtissiers à Loiron-Ruillé ont proposé à la municipalité de remplacer le distributeur de pain de Loiron (place Chantepie) et d'installer un distributeur à Ruillé.

Ces distributeurs seraient installés sur le domaine public et, compte tenu de leur faible consommation électrique, ils pourraient être raccordés au réseau électrique communal.

.../...

Tous les frais d'installation seraient à la charge des exploitants qui proposent de plus un loyer de 150 € mensuel pour l'occupation du domaine public.

Après échanges, le Conseil municipal décide d'autoriser l'installation de ces 2 distributeurs dans les conditions présentées.

TARIFS PUBLICS – ANNÉE 2025 *(séance du 5 novembre)*

Le Conseil municipal est appelé à se prononcer sur l'actualisation des tarifs publics pour l'année 2025.

Les principales modalités applicables en 2024 sont reconduites en 2025 hormis les tarifs qui font l'objet d'une augmentation de 5 %. Les grilles tarifaires seront annexées à la délibération du Conseil municipal qui valide les propositions applicables à compter du 1er janvier 2025.

CONVENTION D'ACCOMPAGNEMENT CAUE 53 – Rue de la Forge *(séance du 5 novembre)*

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de la Mayenne (CAUE 53) propose à la commune un accompagnement dans sa réflexion sur le projet d'aménagement du centre bourg en terme de faisabilité.

Une convention va donc être passée avec le CAUE 53 qui remettra à la commune un document présentant les enjeux de ce projet et les scénarii envisageables. La participation financière au titre de la présente convention s'élève à 4.000 € nets de taxes à verser à la remise des documents. Le Conseil municipal valide cette démarche et autorise le maire à signer ladite convention.

ATTRIBUTION À LA SOCIÉTÉ MAYENNE OMBRIÈRES D'ESPACES en vue de la réalisation de 3 ombrières au complexe sportif de la Guertière *(séance du 5 novembre)*

Dans le cadre du projet sur le site de la Guertière, la commune a été sollicitée pour l'installation et l'exploitation d'ombrières sur les parcelles cadastrées ZT 0311, 0315 et 0333 pour une superficie totale de 2.950 m².

Ces ombrières en auvents, au nombre de 7, couvriront des parkings et un boulodrome. Vu l'absence de proposition concurrente à l'expiration du délai de publicité, la commune souhaite donner une suite favorable à ce dossier. Le Conseil municipal approuve donc la mise à disposition du foncier concerné par convention d'occupation de domaine public constitutive de droits réels à la Société Mayenne Ombrières.

CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DE FAMILLES RURALES (FDFR) pour la gestion de l'accueil de loisirs *(séance du 3 décembre)*

M. MAUDET rappelle que, depuis 2006, la gestion du service accueil de loisirs a été confiée à la FDFR et que cette convention arrive à son terme le 31 décembre 2024. Depuis la rentrée scolaire de septembre 2024, le service Enfance-Jeunesse a été totalement réorganisé et sa coordination est désormais assurée par le directeur général des services de la commune.

Une étude détaillée va être menée afin d'analyser la faisabilité et les conditions de la reprise éventuelle de la gestion de l'accueil de loisir par la commune.

Dans l'immédiat, le Conseil municipal décide de valider le renouvellement de la convention, par avenant, jusqu'au 31 août 2025. Début 2025, une décision sera prise par le Conseil municipal sur la suite à donner.

AMÉNAGEMENT DU SITE DE LA GUERTIÈRE Validation du projet et du plan de financement au titre de la phase 2 *(séance du 28 janvier)*

La phase 1 de ce projet a été validé pour son estimation et pour son plan de financement en janvier 2024. Il s'agit maintenant de la phase 2 de ce projet d'envergure estimé à plus de 3 millions d'€. Pour rappel, la commune a délégué par mandat à LMA, Laval Mayenne Aménagement, la maîtrise d'ouvrage de cette réalisation.

La programmation prévoit la réalisation de la phase 1 en 2025 et de la phase 2 en 2026. Le budget estimé par le maître d'oeuvre est de :
- 1.570.000 € TTC pour la phase 1 avec une subvention d'État DETR de 350.000 € accordée et une subvention Région de 50.000 € demandée

- 1.525.000 € TTC pour la phase 2 avec une subvention d'État DETR de 350.000 € espérée (convention d'engagement signée par la Préfète) et une subvention du Conseil départemental de 50.346 € espérée.

Pour cette phase 2, les dépenses HT estimées sont les suivantes :
- diagnostics, honoraires et frais : 87.958 €
- travaux préparatoires : 2 000 €
- terrassements : 226.447 €
- réseau éclairage : 57.958,36 €
- réseau EU : 103.850 €
- revêtements et constitution des sols : 140.940 €
- bordures et signalisation : 13.175 €
- maçonnerie : 1.600 €
- mobiliers : 45.020 €
- plantations : 247.527,30 €
- équipements sportifs : 438.281 €

soit un montant total de 1.364.756,66 € HT

Pour financer ces dépenses, les ressources suivantes sont envisagées :
- Subvention Etat DETR : 350.000 €
- Subvention Conseil départemental : 50.346 €
- Autofinancement et TVA : 964.410, 66 €

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité, valide le projet et le plan de financement ci-dessus.

SOLIDARITÉ AVEC LA POPULATION DE MAYOTTE *(séance du 28 janvier)*

Suite au passage du cyclone CHIDO qui a dévasté l'île de Mayotte, M le Maire propose au Conseil municipal de faire un don de 500 € à la Protection civile. Proposition validée.

PRÉEMPTION DE LA MAISON située rue de la Forge *(séance du 28 janvier)*

M le Maire rappelle que, dans le cadre du projet d'aménagement d'un îlot en centre bourg (rue de la Forge), l'EPFL (Établissement Public Foncier Local) a été saisi par courrier en date du 18 mars 2024 pour obtenir leur appui dans l'acquisition d'une maison mise en vente au 4 et 6 rue de la Forge à Loiron-Ruillé. Ce bien constituant une partie de l'îlot faisant l'objet d'une attention sur son devenir, le CAUE a été sollicité pour accompagner la commune dans sa réflexion et l'étude de faisabilité de ce projet au travers d'une convention.
L'EPFL ferait ainsi l'acquisition de ce bien qui est à vendre 115.500 €.
Après une période de 5 ans maximum, une rétrocession serait effectuée au profit de la commune. Le Conseil municipal sollicite l'intervention de l'EPFL pour acquérir ce bien par voie de préemption..

CESSION DES IMMEUBLES du 9, rue du Docteur Ramé et du 1, place du Général de Gaulle *(séance du 4 mars)*

M le Maire rappelle que la commune est propriétaire des deux maisons situées au carrefour principal :

- la première au 9, rue du Docteur Ramé, est une ancienne école mise à disposition d'associations depuis l'ouverture de l'école Jean Moulin dans les années 1980. Depuis septembre 2024, ces locaux sont libres.

- la deuxième au 1, place du Général de Gaulle, est une maison initialement à usage d'habitation, que la commune avait décidé d'acquérir par voie de préemption lors du Conseil municipal du 5 décembre 2017 avec le projet d'un réaménagement du centre bourg.

Après une étude du CAUE qui avait présenté un projet en avril 2018 avec un bâtiment mixte commerces-logements, il y a eu la crise sanitaire et d'autres projets. Au printemps 2024, le gérant du bar-tabac-restaurant de la commune situé juste en face dans la rue du Docteur Ramé a contacté la municipalité pour faire part de son intérêt sur ces 2 bâtiments. En effet, étant en location par bail commercial à échéance en novembre 2026 et ne pouvant envisager des travaux suffisants dans l'immeuble actuel jugé trop exigu et vétuste, les gérants ont étudié l'éventuelle faisabilité d'une réinstallation en achetant les 2 bâtiments communaux et en les réhabilitant.

Cette étude s'est avérée favorable. Ainsi, M et Mme Vincent et Nadia LAMARRE ont fait une offre écrite le 24 janvier 2025 à la commune de Loiron-Ruillé dans laquelle ils proposent l'achat des 2 immeubles cités ci-dessus au prix de 176.000 € nets vendeur. Tenant compte de l'estimation effectuée par le service des Domaines et de la marge de négociation indiquée par celui-ci, le Conseil municipal, après délibération et à l'unanimité, approuve la cession des 2 immeubles concernés au prix de 176.000 €.

GESTION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS : non renouvellement de la convention avec la Fédération Départementale de Familles Rurales (FDFR) *(séance du 4 mars)*

Suite à la décision de renouvellement de la convention avec la FDFR jusqu'au 31 août 2025 prise lors du Conseil municipal du 3 décembre 2024 (voir ci-dessus), le Conseil municipal est amené, comme prévu, à se prononcer sur le devenir du mode de gestion de l'accueil de loisirs de la commune à compter du 1er septembre 2025.
Compte tenu de l'étude réalisée, du volet budgétaire, de l'organisation des services péri et extra-scolaires, du développement prévu dans la prochaine CTG (Convention Territoriale Globale) et des avis des commissions Enfance-Jeunesse et Finances, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide le non-renouvellement de la convention avec la FDFR après le 31 août 2025 et d'intégrer le personnel et la gestion de l'accueil de loisirs au sein des services municipaux.

LA GUERTIÈRE : attribution des marchés *(séance du 4 mars)*

Suite à la validation du projet lors du Conseil municipal du 28 janvier 2025 et, après analyse des offres reçues pour l'ensemble des 2 phases par LMA (mandataire) et le maître d'oeuvre URBATERRA, le Conseil municipal décide à l'unanimité de retenir :

- sur le lot 01 VRD, l'entreprise EUROVIA ATLANTIQUE avec son offre de base pour un montant de 797.673,15 € HT

LES CONSEILS MUNICIPAUX

- sur le lot 02 RÉSEAUX SOUPLES, l'entreprise SORELUM avec son offre de base+PSE 01 pour un montant de 143.887,25 € HT

- sur le lot 03 AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS, l'entreprise LEROY PAYSAGES avec son offre de base+variante 2 pour un montant de 445.014,04 € HT

- sur le lot 04 ÉQUIPEMENT SPORTIF, l'entreprise PIGEON TP LOIRE ANJOU avec son offre variante pour un montant de 176.923,22 € HT

COMPTE ADMINISTRATIF 2024 ET BUDGET 2025 *(séance du 8 avril)*

Une partie importante de la réunion a été consacrée au budget en commençant par l'approbation

- du Compte de Gestion 2024 dressé par le receveur municipal (trésorier public)

- et du Compte Administratif 2024, conforme au compte de gestion, qui se solde par un excédent de fonctionnement de 520.737,97 € et un excédent d'investissement cumulé de 583.119,74€.

BUDGET PRIMITIF 2025 *(séance du 8 avril)*

Le contexte

Que nous réserve 2025 ?

Sur le plan économique, il est prévu une inflation comprise entre 1,6 et 1,9 % et une croissance économique de +0,7 %.

C'est donc un contexte relativement stable pour notre budget communal d'autant qu'il n'est pas prévu de réforme particulière touchant les communes.

Pour notre budget de fonctionnement, nous devrions donc nous situer dans la continuité. Côté dépenses, nous avons dû tenir compte du report de paiement de certaines charges et de la reprise en direct de la gestion du centre de loisirs (jusqu'ici en partenariat avec Familles Rurales) pour définir nos prévisions de dépenses 2025. Il y a toujours des interrogations sur l'évolution de certaines charges tant et si bien qu'il faudra être très rigoureux sur les achats et dépenses diverses.

Côté recettes, les communes ont très peu de marge de manoeuvre car les produits viennent essentiellement de dotations et de compensations décidées par l'État. Concernant l'impôt foncier sur le bâti et le non bâti, les taux 2024 sont reconduits, et nous pouvons indiquer que les bases locatives vont progresser de 1,7 %. Quant aux prix des services qui concernent essentiellement les familles pour leurs enfants, ils devraient suivre l'évolution des coûts de revient.

Après analyse et discussion, in fine, la section Fonctionnement du budget primitif 2025 s'équilibre à 3.313.000 € compte tenu d'un virement à la section investissement de 195.300 €.

Pour notre budget d'investissement, nous sommes engagés sur 2 projets importants :

- la rénovation énergétique de l'école primaire Jean Moulin où nous avons de gros dépassements par rapport aux prévisions. Ce chantier a démarré début 2024 et va s'achever cet été.

- l'aménagement de la zone de la Guertière va se réaliser en 2 phases. Les travaux de la phase 1 vont commencer au 2ème trimestre pour une durée de 10 mois environ et la phase 2 se fera en 2026.

Sur le projet de l'école primaire Jean Moulin, nous avons obtenu des subventions et sur le projet de la Guertière (hors terrain de football synthétique construit actuellement par Laval Agglo), nous avons obtenu sur la phase 1 une subvention d'État de 350.000€.

Au global, la section Investissement s'équilibre à 3.472.716,56 € intégrant les opérations financières et les restes à réaliser.

TARIFS PUBLICS des services enfance/jeunesse 2024-2025 et 2025-2026 *(séance du 8 avril)*

- Accueil de loisirs pour les vacances d'été 2025 selon 3 tranches de quotient familial avec une évolution du tarif « journée » de +2% et du tarif « séjours » de +3 %.

- Services enfance/jeunesse pour l'année scolaire (du 01/09/25 au 31/08/26)

- **restauration scolaire** : il est proposé d'appliquer +2% d'augmentation sur le prix de vente du repas aux familles entre l'année scolaire 2024/2025 et 2025/2026.
- **accueil périscolaire** : augmentation de 2% entre 2024/2025 et 2025/2026.

Ces propositions sont retenues par le Conseil municipal.

Les tarifs détaillés seront mis en annexe du procès-verbal du Conseil et figureront sur le site internet de la commune.

Ces propositions sont retenues par le Conseil municipal. Les tarifs détaillés seront mis en annexe du procès-verbal du Conseil et figureront sur le site internet de la commune.

TARIFS Jeunesse *(séance du 8 avril)*

Afin de simplifier l'accès aux activités et d'améliorer la gestion administrative, il est proposé une nouvelle formule d'adhésion annuelle :
- 120 € par an avec engagement d'une année et paiement au trimestre.
Cette adhésion permet un accès illimité aux principales activités courantes. Pour les activités non incluses dans l'adhésion, une tarification supplémentaire sera appliquée.

[1] Il s'agit d'une synthèse des principaux sujets traités étant entendu que les comptes-rendus officiels des réunions sont affichés en Mairie et disponibles sur le site internet www.loiron-ruille.fr.

Le terrain synthétique



Le terrain synthétique s'est doté de son aspect final au mois d'avril.

Après les terrassements et drainage, l'éclairage, les grillages et clôtures d'enceinte ont dessiné les pourtours laissant apparaître les dimensions un peu supérieures au terrain actuel.

La mise en place de la couche de souplesse puis la pose du gazon synthétique et l'incorporation du remplissage en liège en font un terrain qui s'offre à nous de manière majestueuse.

Les finitions, puis les démarches de validation et de réception en cours nous laissent espérer une utilisation possible au mois de juin.

Rappelons que ce terrain est réalisé par **Laval Agglomération** qui gèrera de ce fait le planning d'utilisation. Nous ne serons donc pas les seuls à évoluer sur ce terrain, mais **le club de Loiron-Ruillé** (FCRL) est tout de même impatient de pouvoir se mesurer sur ce bel investissement. ■

La voirie lotissement Les Tilleuls

Après de multiples rebondissements, les voiries du lotissement des Tilleuls sont maintenant terminées.

Les travaux d'engazonnement et voies douces ont dû être décalés à cause de la pluviométrie hivernale importante.

Une fois les travaux réceptionnés, il pourra être installé quelques jeux sur l'espace central pour que les enfants et les familles puissent se rencontrer.

Nous sommes reconnaissants à l'assurance pour s'être substituée intégralement au lotisseur dans la réalisation de cette voirie deuxième phase.

Nous sommes également reconnaissants auprès des habitants de ce lotissement, notamment ceux de la première tranche, pour leur patience et leur compréhension.

Circuler dans ce lotissement donne l'impression d'être sur un tapis, il appartient maintenant à chacun d'être raisonnable et responsable par rapport aux habitants et bien sûr aux enfants. ■





Vie municipale

Travaux école Jean Moulin

Deux nouvelles classes sont opérationnelles depuis la rentrée des vacances de printemps.

Les peintures sont faites, les dalles de plafond posées. Le sol a été fait pendant les vacances et le réaménagement des deux classes a eu lieu 16,17 et 18 avril. ■





Arrivées et départs de la commune

Départs :

■ M **Patrice HUREAU** - Agent de maîtrise *(départ le 1er janvier 2025 par mutation)*

■ Mme **Nelly CARVALHO** - Adjoint administratif principal de 2ème classe au pôle Ressources *(fin de détachement le 11 mars 2025)*

Arrivées :

■ Mme **Audrey BAL** - Adjoint technique *(agent d'entretien arrivée le 30 décembre 2024)*

■ Mme **Maria GUERMOND** - Adjoint administratif au pôle Population *(arrivée le 1er janvier 2025)*

■ Mme **Manon LEHAY** - Adjoint administratif au pôle Ressources *(arrivée le 1er mars 2025)*

■ M **Marcellin LEGROS** - Adjoint technique espaces verts/ voirie *(arrivé le 17 mars 2025 par mutation)*

Commission cadre de vie

Journée citoyenne : Samedi 24 mai



Dates des prochaines activités proposées par la commission cadre de vie :

- **Vendredi 27 juin** en début de soirée : randonnée
- **Vendredi 19 septembre** en soirée : accueil des nouveaux habitants. Vous êtes arrivés récemment à LOIRON RUILLE, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la mairie.
- **Samedi 4 octobre** matin : « nettoie ton village »
- **Dimanche 19 octobre** matin : randonnée Octobre rose
- **Dimanche 23 novembre** après midi : jeux de société
- **Samedi 29 novembre** : mise en place des décorations de Noël

Des informations complémentaires sur ces activités seront communiquées sur Intramuros, le site internet et Facebook. ■

Pompiers, gendarmes : quelques chiffres sur leur activité à Loiron-Ruillé en 2024

Gendarmerie

- **Sécurité routière : 119** infractions constatées *(107 en 2023)*
- **Interventions : 124** *(136 en 2023)*

- Dont **16** pour accidents de la circulation routière
- Dont **25** pour conflits entre personnes et violences intrafamiliales

- **Délinquance :**

24 atteintes aux biens *(29 en 2023)* dont 6 cambriolages et 4 vols liés aux véhicules

Pompiers

- **109 interventions** *(117 en 2023)* :

- Secours aux personnes : **74** *(80 en 2023)*
- Accidents de la circulation : **19**
- Incendies : **4**
- Opérations diverses : **12** ■

Enfance Jeunesse

DISPOSITIF PASSERELLE : UNE TRANSITION EN DOUCEUR VERS L'ÉCOLE !

Votre enfant fait sa rentrée en maternelle en septembre prochain ? Pour l'aider à vivre cette nouvelle étape en toute sérénité, le dispositif Passerelle Petite Enfance propose de découvrir progressivement son futur environnement.

Ce programme d'animations permet aux tout-petits de se familiariser avec les locaux et de rencontrer les professionnels qui les accompagneront au quotidien. Une belle occasion de créer des repères et d'aborder l'entrée à l'école en toute confiance !

Un programme d'animations pensé pour les tout-petits.

Au fil des rencontres et des activités adaptées, les enfants pourront explorer leur futur cadre scolaire et son environnement, découvrir les espaces de vie et partager des moments conviviaux avec d'autres enfants et adultes référents.
Un spectacle pour clôturer cette belle année !

Pour marquer la fin de l'année scolaire un spectacle professionnel est proposé aux enfants et à leurs familles le vendredi 27 juin de 10h00 à 11h00, dans les locaux de la Casaloustik, 16 rue des sports. Un moment festif et ludique qui viendra clore cette année en douceur !

N'hésitez pas à inscrire votre enfant et à profiter de ce dispositif pour lui offrir une entrée en maternelle tout en confiance !
Pour tous renseignements contacter **Charlotte LETESSIER**, coordinatrice enfance/jeunesse, au 07 68 72 24 70 où à l'adresse mail suivante : accueildeloisirs@loiron-ruille.fr ■

Modalités d'inscriptions

Dispositif ouvert aux assistantes maternelles, à la crèche, à la Maison d'assistantes maternelles, et aux parents d'enfants de 0 à 3 ans de la commune de Loiron-Ruillé

Les inscriptions se font auprès de Charlotte LETESSIER, coordinatrice enfance jeunesse

- Par mail à : accueildeloisirs@loiron-ruille.fr
- Par téléphone au : 07 68 72 24 70
- 15 jours avant l'atelier
- Indiquer le nom et prénom des enfants, le nombre d'enfants et l'âge concerné
- Indiquer le nombre d'accompagnateurs
- Validation d'inscription par retour de mail

Nombre de place limité

- - 5 places enfants sur le temps « Passerelle » avec les écoles : ouverts aux enfants de 2 à 3 ans sous la responsabilité d'un adulte.
- - 15 places enfants sur les temps « Passerelle » avec l'accueil de loisirs La Casaloustik : ouvert aux enfants de 0 à 3 ans sous la responsabilité d'un adulte.



Programme de février à juillet 2025

Date Heure	Lieu	Thème	Animer par
Jeudi 27 février 9h30 à 11h30	**La Casaloustik**	Atelier motricité libre	La Casaloustik
Jeudi 6 mars 9h30 à 10h30	**Ecole Saint Joseph**	Découverte de la vie de classe	Enseignante de la classe
Mardi 11 mars 9h30 à 11h30	**La médiathèque**	Atelier contes	La Casaloustik & la médiathèque
Jeudi 20 mars 9h30 à 10h30	**Ecole Jean Moulin**	Découverte de la vie de classe	Enseignante de la classe
Vendredi 28 mars 9h30 à 11h30	**La Casaloustik**	Atelier Eveil sensoriel	La Casaloustik
Vendredi 4 avril 9h30 à 10h30	**Ecole Robert Tatin**	Découverte de la vie de classe	Enseignante de la classe
Mardi 22 avril 9h30 à 11h30	**Accueil périscolaire Robert Tatin**	Atelier Chasse aux œufs	La Casaloustik
Mardi 06 mai 9h30 à 11h30	**La Casaloustik**	Atelier motricité fine	La Casaloustik
Vendredi 16 mai 9h30 à 10h30	**Ecole Robert Tatin**	Découverte de la vie de classe	Enseignante de la classe
Jeudi 22 mai 9h30 à 10h30	**Ecole Saint Joseph**	Découverte de la vie de classe	Enseignante de la classe
Mardi 3 juin 9h30-11h30	**La Casaloustik**	Atelier jeux de cour	La Casaloustik
Vendredi 13 juin 9h30 à 10h30	**Ecole Jean Moulin**	Découverte de la vie de classe	Enseignante de la classe
Vendredi 27 juin 9h45 à 11h00	**Spectacle de professionnels à la Casaloustik**		

Enfance Jeunesse

ECOLE ST JOSEPH



Séjour à Plouha

Les élèves de la GS aux CM2 sont partis du 3 février au 6 février en Bretagne, à Plouha.

Ils ont écouté de nombreux contes et légendes des terres bretonnes avec leurs petits êtres particuliers : les korrigans ! Le conte de la ville d'Ys les a inspiré. Ils ont ainsi essayé de reproduire la ville à partir des restes de la mer. Ils se sont promenés sur le sentier côtier pour observer la faune et la flore. Les élèves ont eu l'occasion de prendre le bateau pour faire le tour de **l'île de Bréhat**. Ils ont ainsi pu pique-niquer sur les galets, et ils ont fait une chasse au trésor géante sur la plage pour aider les corsaires à retrouver le trésor. Enfin, lors de ce séjour, les enfants se sont aussi initiés aux danses bretonnes.

Ils gardent maintenant des souvenirs plein la tête de ce qu'ils ont vécu !





Projet jardin de l'école

Aujourd'hui, nous avons commencé à réaménager le jardin de l'école.

Nous avons fait le croquis du jardin, par groupe de 2, et nous avons imaginé comment le jardin pourrait être. Ensuite, nous avons échangé nos idées. Puis, avec la maitresse nous avons refait un plan en prenant en compte les idées de tous les groupes. En même temps, nous avons noté la liste des futurs achats des graines que nous planterons, de nos besoins et les recherches envisagées.

Enfin nous sommes allés dans le jardin pour enlever les mauvaises herbes pour mettre plus tard les nouvelles plantations.

Les élèves de cycle 3 de l'école St Joseph. ■





ECOLE JEAN MOULIN

De nombreux projets sont en cours à l'école Jean Moulin.

Les élèves de CP et de CE1 vont bientôt partir en classe transplantée au centre **PEP de Plougasnou** dans le Finistère.

Les CE1-CE2 et les CE2-CM1 poursuivent leur projet danse.

Les CM2 organisent la course mémorielle du 18 mai, en partenariat avec l**e Mémorial de la Mayenne et l'ONAC** ainsi que la mise en musique et images de l'album **Ruby**, "Tête haute".

Les élèves de maternelle poursuivent leur travail dans **le Petit Bois** : la création d'un parcours sensoriel, avec l'intervention de **Mayenne Nature Environnement**.

Le projet musique vient de commencer ! Une ouverture culturelle pour tous les élèves ! ■







L'ACCUEIL DE LOISIRS SE PRÉPARE POUR UN ÉTÉ PLEIN D'AVENTURES !

L'été approche à grands pas et l'accueil de loisirs de Loiron-Ruillé est en pleine effervescence pour offrir aux enfants une saison estivale inoubliable !

Les recrutements ont eu lieu le samedi 1er février et c'est une équipe de 13 animateurs et 3 stagiaires qui aura le plaisir d'accompagner les enfants tout au long de l'été. **Amélie MORIN** et **Alexane GIRARD** assureront la direction et **Madelle BARBOU** sera la référente des séjours.

Un accueil estival en deux temps

L'accueil de loisirs sera ouvert :

- **Du 7 juillet au 1er août**
- **Du 18 au 29 août**

Le thème de cet été sera : « **Folie à la ferme d'Hoya** », promettant des activités variées, des jeux et des découvertes passionnantes !



Trois séjours pour des souvenirs inoubliables !

Pour les amateurs d'aventure, trois séjours sont programmés :

- **Séjour passerelle** avec le service jeunesse pour les 9-11 ans, du 7 au 11 juillet (5 jours).
- **Séjour pour les 6-8 ans**, du 21 au 25 juillet (5 jours).
- **Séjour pour les 3-5 ans**, du 16 au 18 juillet (3 jours).

Une belle occasion pour les enfants de vivre des expériences enrichissantes dans un cadre sécurisé et convivial !
Une fête de clôture pour finir en beauté !

Comme chaque année, une soirée estivale réunira enfants, parents et animateurs autour d'un moment festif et chaleureux. **Rendez-vous le vendredi 18 juillet 2025 de 19h00 à 23h00** pour un pot convivial et une soirée à thème, où petits et grands pourront partager ensemble les souvenirs de l'été.

Les plaquettes d'animations seront communiquées via le cartable des enfants entre le 5 et 6 mai 2025.
Toute l'équipe est impatiente d'accueillir les enfants pour un été riche en rires, en aventures et en amitié !

Pour tous renseignements contacter la **Casaloustik**, 07 68 72 24 70 – accueildeloisirs@loiron-ruille.fr ■

SERVICE JEUNESSE

L'espace jeunes de Loiron-Ruillé compte désormais 62 adhérents, avec des ouvertures chaque vendredi soir pour accueillir les jeunes dans une ambiance conviviale.

Les vacances de février ont été une superbe expérience, marquée par de beaux moments de partage avec les associations locales : football, handball, basketball, badminton et tennis de table.

Les jeunes ont également eu l'opportunité d'assister à une pièce de théâtre de la troupe **Noriol**, renforçant les liens culturels.
Les passerelles avec la **Casaloustik** fonctionnent très bien, incitant les plus jeunes à fréquenter l'espace dans les années à venir. Pour les vacances de printemps, une semaine d'activités est prévue, avec notamment une activité palets en partenariat avec l'association local. ■





La médiathèque

Présentation médiathèque : nombre de livres, de jeux, de CD ; les expositions, les animations proposées par Corinne, les bénévoles, la BIB, Florence





LA MÉDIATHÈQUE JULES-VERNE

Historique : La médiathèque a ouvert ses portes en octobre 2002, sous le mandat du Docteur Roland Bindel. Nous étions alors en réseau avec 11 structures du Pays de Loiron. Depuis 2019, nous avons rejoint Laval Agglo.

Laval Agglo est à votre service avec 29 équipements, plus de 70 salariés et 280 bénévoles.
Franchissez les portes de nos bibliothèques et découvrez des lieux singuliers.
L'accès aux bibliothèques est libre et gratuit.
Corinne et les bénévoles sont là pour vous accueillir, vous renseigner. Venez découvrir ou redécouvrir ce lieu de culture et d'échanges.
Vous trouverez dans votre médiathèque une équipe dynamique toujours présente.

Une équipe dynamique :

Corinne (responsable), Sandrine, Viviane, Blanche, Marie-Claude et Véronique (bénévoles), ont le plaisir de vous guider.

Vous êtes également les bienvenus, si vous souhaitez rejoindre notre équipe de bénévoles. ■



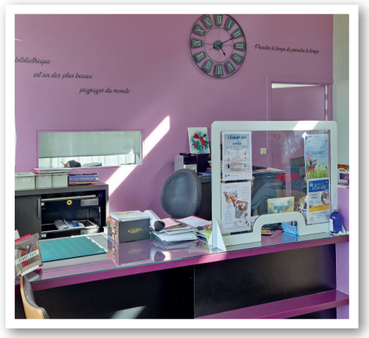

Présentation de la médiathèque de Loiron-Ruillé :

Votre médiathèque est située :
5 rue des Sports
53320 Loiron-Ruillé
09 67 36 90 07
mediatheque@loiron-ruille.fr

Les horaires d'ouverture :
Mardi 14h-18h30
Mercredi 10h-12h/13h30-18h30
Jeudi 10h-12h
Vendredi 14h-19h
Samedi 10h-12h

Vous pouvez emprunter :

Des livres (romans, BD, documentaires, livres pour enfants), **CD et DVD**, **Jeux vidéo**.
Une **platine et des vinyles** et bientôt des **jeux de société** pour toute la famille.
Venez à la médiathèque pour choisir et réserver des documents, bénéficier de conseils, jouer avec vos enfants, boire un café, participer à nos animations. Une table à langer et un transat sont également à votre disposition.

La navette :



La navette du réseau « la Bib » livre chaque semaine dans la bibliothèque de votre choix, les documents que vous avez réservés sur le portail de la Bib ou à la médiathèque.
Dès réception de votre réservation, vous recevrez un SMS et un mail. Vous avez alors 10 jours pour venir chercher vos documents. Au-delà des 10 jours, les documents repartent dans leur bibliothèque d'origine.

Quelques statistiques :

2024 votre médiathèque en chiffres
(BDM Bibliothèque départementale de la Mayenne) :
- Fond propre livres + BDM : 7441
- Fond propre cd + BDM : 1669
- Fond propre DVD + BDM : 1286
- Vinyles prêtés par la bibliothèque Albert de Laval Legendre : 41
- Jeux vidéo BDM 100
- Adhérents actifs : 334 dont nouveaux inscrits : 56

Prêt adulte/jeunesse
- Prêt livres : 12131
- Prêt CD : 284
- Prêt DVD : 902
- Prêt vinyles : 18
- Prêt jeux vidéo : 295
- Prêt revues : 948
- Réservations : 1918







Au quotidien, nous accueillons les 3 écoles de la commune et le RPE (relais petite enfance).

▶ Animations 2024
- Club ados.
- Apéro Lecture en lien avec Atmosphère 53, le Trianon, Bib du réseau.
- Atelier Alexis Horellou Auteur/Illustrateur
- Atelier Lettering
- Animation en lien avec la Micro Folie
- Atelier tricot 1 fois/mois en lien avec l'association Grâce à Toi !
- Expos peinture
- L'automne des bibs « Fred et Isa Fontaine » chanteurs de chansons françaises
- Soirée de Noël en lien avec la commission cadre de vie.









▶ Animations 2025
- Animation en lien avec la Micro Folie
- Atelier tricot 1 fois/mois en lien avec l'association Grâce à Toi !
- Tricot pour les sans-abris & prématurés
- Atelier fête des Mamies
- Atelier Melle Fifi illustratrice
- Apéro Lecture en lien avec Atmosphère 53, le Trianon, Bib du réseau.
- Atelier Passerelle petite enfance en lien avec Charlotte
- Accueil de l'auteur Colin Thibert
- Dédicace du livre d'Isabelle Amiard
- Atelier en lien avec le point Europe (Europe des contes)

▶ D'autres animations sont en préparation
- 1er atelier photo Alexis Horellou
- Atelier Lettering
- Expos peinture en lien avec l'Union Européenne
- L'automne des Bib Fred et Isa Fontaine. ■

Actualités DES ASSOS

CYCLO-CLUB LOIRON-RUILLÉ



En 2024, en plus de leur sortie hebdomadaire (dimanche et/ou mercredi) les membres du club cyclo de Loiron-Ruillé ont participé à divers événements, répartis en plusieurs thèmes.

Voici un résumé par thème avec plus de 4 000 km cumulés en dehors de notre beau village :

Brevets et Grandes Routes
1. Brevet Tour de France en Mayenne - 313 km (8 juin 2024)
2. Grande Route des Monts à Tennie - 189 km (20 avril 2024)
3. BRM 200 Mayenne en Orne - 207 km (23 mars 2024)

Sorties et événements locaux
4. Sortie "La Mayenne fait ses jeux" avec l'école Robert Tatin de Ruillé - 24 km (21 juin 2024)
5. Sortie familiale - 8 juin 2024

Événements spéciaux
6. Le Vélodyssée - juillet 2024
7. Étape du Tour à Nice (Col de la Couillole) - Juillet 2024
8. 24h vélo du Mans -Deux équipes classées
9. La TransVolcanique VTT - septembre 2024
10. Mont Ventoux - 7 septembre 2024
11. Téléthon 2024 - 30 novembre 2024

Le club cyclo de Loiron-Ruillé accueille chaleureusement tout nouveau membre actif et rouleur. Rejoignez-nous pour partager des moments sportifs et conviviaux ! Quels sont vos projets pour 2025 ? ■



CLUB DE LA FRATERNITÉ

Nouvelles activités du club de la Fraternité de Ruillé :
Sortie au marché de Noël de Laval en TUL.
Après-midi bowling au Monky à Laval. ■





COMITÉ DES FÊTES DE RUILLÉ

Une année 2024 marquée par nos 60 ans et une superbe fête communale. Vous avez été très nombreux à participer à cet événement et nous vous en remercions.

L'Assemblée générale du jeudi 6 mars a permis de discuter et d'échanger avec nos bénévoles, mais également d'élire le nouveau bureau. *(Voir photo)*

A bientôt. ■



A votre rencontre

A la rencontre de Mariannick CODET, Présidente depuis 32 ans du Boxing-Club du Pays de Loiron mais pas que....



Elle ne s'attendait pas à une telle destinée dans le monde de la boxe lorsqu'elle est arrivée à Loiron en 1988 avec son mari et leurs 6 enfants.

Venant d'Ille et Vilaine, la **famille Codet** s'installe en Mayenne car Jean-Louis, le papa, vient d'être embauché chez Gruau.

Âgé de 38 ans, ayant pratiqué la boxe entre 14 et 25 ans et diplômé pour devenir entraîneur, Jean-Louis souhaite créer un club, ce qui se réalise quelques années après avec le soutien de la municipalité dans la salle de l'ancienne cantine de Loiron.

Le club prend donc forme, une association est créée et le **Boxing-Club du Pays de Loiron** est né en 1992. Il connaît très vite un vif succès avec une trentaine de licenciés.

Le club s'installe ensuite dans la salle Marcel Cerdan (où il est encore aujourd'hui) au bout de la salle de sport. Bien entendu, **Mariannick** aide son mari dans l'organisation et la gestion du club et elle en devient naturellement la Présidente en 1993 : c'est le début d'une belle histoire !

Eh oui, **Mariannick** prend sa fonction de Présidente à « bras le corps », le Club se développe et, au bout de quelques années, elle est sollicitée par les responsables régionaux pour devenir secrétaire du Comité Régional en 1999.



Il faut savoir que, dans les Pays de la Loire, on compte 3600 licenciés répartis dans 50 clubs : c'est donc beaucoup de travail pour la secrétaire. **Mariannick** s'acquitte de cette responsabilité avec brio et, de ce fait, son parcours se poursuit au sein du monde de la boxe tant et si bien qu'elle est cooptée pour devenir Présidente du Comité Régional en 2012, c'est une grosse responsabilité qui demande quasiment un temps plein et elle a d'ailleurs une salariée pour l'aider.

Mais l'histoire n'est pas finie, elle accepte en plus d'être Présidente de la Commission Nationale de la boxe éducative jusqu'en 2020. Il s'agit en fait de coordonner les activités de boxe éducative qui concernent environ 25000 jeunes de 6 à 14 ans : c'est très prenant et très intéressant à la fois. Cela concerne aussi la préparation des championnats interrégionaux et nationaux.

Elle assume sa fonction de Présidente du Comité Régional jusqu'en 2024.

Après 12 ans de présidence, **Mariannick** prend ainsi un peu de recul tout en restant, bien entendu, Présidente du club local. Elle trouve donc un peu plus de temps pour faire de la peinture acrylique, une passion découverte il y a quelques années et profiter de sa famille.

Mariannick est toujours aussi dynamique et active pour animer le Boxing-Club du Pays de Loiron qui compte 75 licenciés des poussins jusqu'aux vétérans (de 6 à 60 ans) avec 2 entraîneurs officiels qui proposent 4 entraînements/semaine. Le Boxing-Club de Loiron est reconnu en Mayenne qui ne compte que 6 clubs.

Merci Mariannick pour votre action, vous êtes un exemple de mère de famille engagée et passionnée, vous savez communiquer votre passion dans votre entourage. ■

Infos Plus

La maison des 1000ers jours

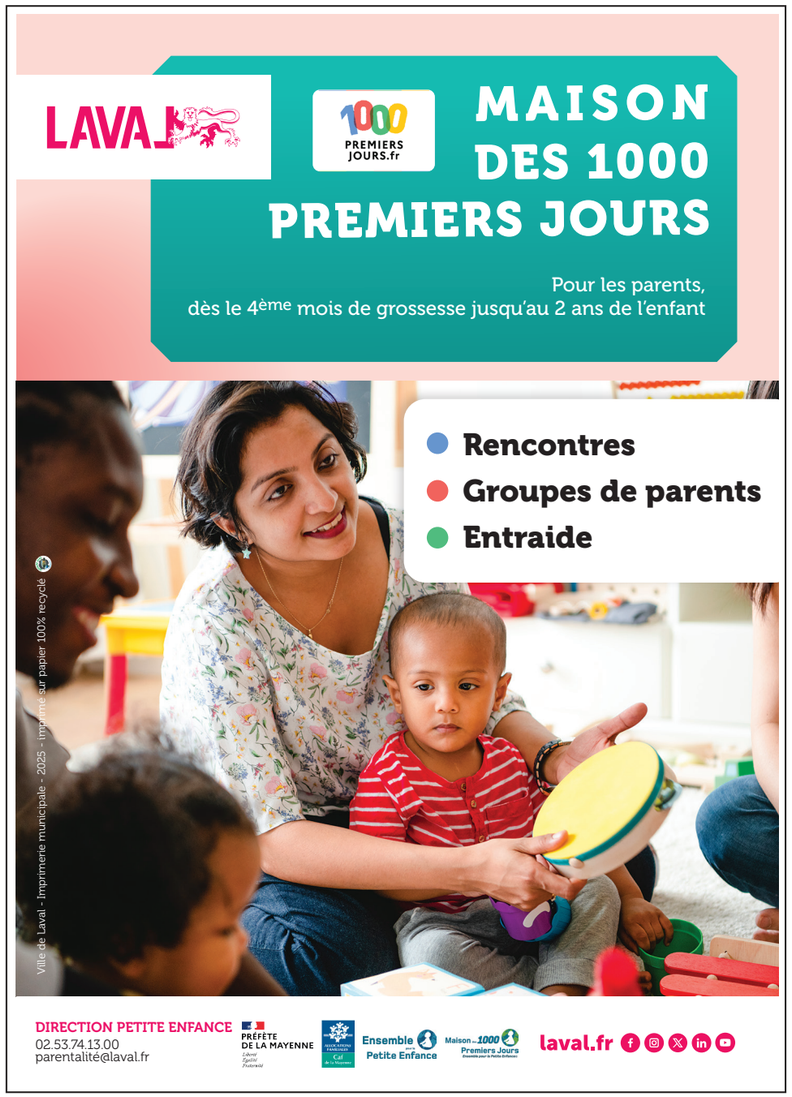

POUR QUI ?

Les futurs parents
et parents d'enfants
habitant à Laval.

SOUS QUELLE FORME ?

Des groupes d'échanges
pour partager ensemble
entre futurs parents
et / ou parents.

QUAND ?

Le même groupe,
tous les 15 jours
durant 1 an.

COMMENT ?

Sans participation financière.
Vous pouvez prendre contact
au **02.53.74.13.00**
ou par mail **parentalite@laval.fr**.

Direction petite enfance
et parentalité
Quartier Ferrié
23, rue du Général Ferrié
Bâtiment 8
«Laval Economie Emploi»

Terre en Fête



Infos Plus

France Services

À compter du 10 mars 2025, l'espace France Services modifie ses horaires :

Lundi : 13h30-*17h30*
Mardi : *8h30*-12h / 13h30-17h
Mercredi : *8h30*-12h/ 13h30-17h
Jeudi : *8h30*-12h
Vendredi : *8h30*-12h

Votre espace France Services, un lieu d'accueil et d'information près de chez vous !

L'espace **France Services de Loiron** vous offre la possibilité :

- d'obtenir des informations,
- d'effectuer de nombreuses démarches administratives en ligne ou papier,
- d'être mis en relation avec les bons interlocuteurs. ■





Erratum :

2 erreurs se sont glissées dans le **guide pratique 2025**.

- **Atelier Bois et Structure**, M Cyril SOGLET, 3 rue des Roches, contact@atelierbois-structure.fr
- **MJP, plaquiste**, est située au 1 La Basse Foucherie.

ADMR

L'association ADMR apporte aux habitants des 12 communes de notre réseau, des services d'aide et de soutien à domicile, modulables et adaptables dans le respect de leur choix de vie. Elle contribue à maintenir les personnes à leur domicile, à créer de l'emploi et à développer les liens de solidarité au sein de la population.

Une trentaine de salariés accompagne tout public (familles, personnes âgées, personnes porteuses de handicap ...) dans les actes du quotidien, le ménage, l'aide aux repas, l'entretien du linge, de petits travaux de jardinage, téléassistance, service d'aide aux aidants...

Adresse : 3 place de la Poste à Saint Pierre la Cour.
Courriel : admrsaintpierreloiron@admr53.fr
Site internet : www.admr53.fr

Horaires d'ouverture du bureau au public :
Lundi : 9h - 12h30 // 13h 30 à 17h Mardi : 13h30 – 16h30
Mercredi : 9h - 12h30 // 13h 30 à 17h Jeudi : 14h - 17h
Vendredi : 13h30 – 17h

Un seul contact au **02 43 69 43 92** (secrétariat ou répondeur) ;
en dehors des heures d'ouverture : accueil-téléphonique-relais ou ATR dès 6h30 jusqu'à 20h *(sauf samedi / dimanche / jours fériés)*

N'hésitez pas à rejoindre l'équipe de bénévoles si vous disposez de quelques heures. Les missions sont variées et adaptées pour visiter nos aînés à leur domicile, les accompagner lors de sorties collectives, organiser des après-midis d'animations, remplir des tâches administratives simples ... ■



Intramuros :

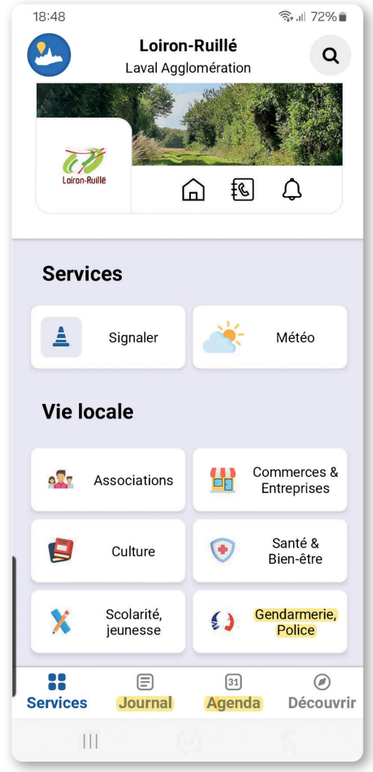

Rubrique Gendarmerie, Police : retrouvez des informations données directement par la Gendarmerie de Port-Brillet

Dans la rubrique Agenda, vous trouverez les animations de votre commune.
Dans le rubrique Journal, vous trouverez les informations de l'agglo, du cinéma Le Trianon, autres...

Don du sang

Don du sang ADSB Saint-Berthevin
Les collectes à Loiron Ruillé ont repris depuis le 31 mai 2023 et ont lieu 2 à 3 fois par an à la salle La Grange de Ruillé.

Ce sont 159 personnes qui se sont présentées pour un don de sang et 134 poches qui ont été prélevées.
Le succès des collectes dans les communes se représente également par le nombre de nouveaux donneurs : 33 nouveaux donneurs sur notre commune, c'est un très bon chiffre qui a été évoqué à leur assemblée générale. Nous avons eu beaucoup de nouveaux et jeunes donneurs. ■

Don du Sang · Don du Sang

Voici les prochaines dates à noter pour 2025 :
mercredi 14 mai
jeudi 10 juillet
mercredi 10 septembre

Retour en images

CHASSE AUX ŒUFS















